Groupe en puzzle sur les instruments de la politique climatique

Niveau : Terminale spécialité SES

Chapitre : Quelle action publique pour l'environnement ?

OA du programme : - En prenant l'exemple du changement climatique :
* connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites.

Temps : 3 heures

Descriptif : travail de groupe en Puzzle :
La méthode se nomme groupe en puzzle car la constitution des groupes changera trois fois.
- 36 élèves donc 12 groupes initiaux de 3 puis 12 groupes d'experts (4 sur le thème A, 4 sur le thème B, 4 sur le thème C)

- Dans une première phase, vous formez un groupe d'origine de trois. Vous choisissez un thème :
  - Thème A intérêts et limites de la réglementation,
  - Thème B intérêts et limites de la taxation et des subventions à l'innovation verte,
  - Thème C intérêts et limites des marchés des quotas
- Dans une deuxième phase, vous réalisez une travail de recherche individuellement (à la maison). Vous devez chercher les documents à lire ou visionner sur votre thème, vous noterez au brouillon les idées importantes à retenir : principe de l'instrument, 2 intérêts de l'instrument, 2 limites de l'instrument.
Note pour les profs : vous pouvez réaliser votre propre dossier documentaire ou dans la mutualisation académique, des collègues ont réalisé un genially avec de nombreux documents de nature variée https://view.genial.ly/5ef462863a27780daccf602c
- Dans une troisième phase, vous allez vous joindre à un groupe d'expert de 3 personnes ayant travaillé sur le même thème que le votre (vous êtes 12 experts du thème A donc vous former 4 groupes de 3 sur le thème A, 4 groupes de 3 sur le thème B ….), vous confrontez vos idées, puis vous allez construire une présentation oral sur votre thème avec un support type power point.
- Dans la quatrième phase, vous rejoindrez votre groupe d'origine et vous présenterez à l'oral votre travail à l'aide de votre support.

Evaluation :
- Evaluation du support par le professeur davantage sur le fond que sur la forme : principe, 2 intérêts, 2 limites sur 10 points
- Autoévaluation sur l'oral

1 – Non atteint… 4 – Parfaitement atteint	**E1**
La voix soutient efficacement le discours	1 2 3 4
La façon de s'exprimer (débit, nuance, etc.)	1 2 3 4
Engagement physique dans la parole	1 2 3 4
Recours à un vocabulaire riche et précis	1 2 3 4
Capacité à exprimer une argumentation	1 2 3 4

Organisation idéale :
Phase 1 : explication des consignes + 10 minutes à la fin d'un cours pour la formation du groupe d'origine et choix des sujets
Phase 2 : 2 heures minutes dans les groupes d'expert avec support rendu en fin de cours pour pouvoir corriger et évaluer avant la présentation oral
Fin de la phase 2 Phase 3 : fin de la phase 2 : 15 minutes pour comprendre les annotations et correction du prof dans le groupe d'expert puis 30 minutes d'échanges dans le groupes d'origine

SYNTHESE à trou pour finir en beauté:)

A) Intérêt et limites de la réglementation (outil contraignant)

Texte à trous : Complétez le texte en utilisant les mots suivants : environnementale, normes, n'incite, contrôle, inégalités, coûts, d'effort, rebond.

Afin d'empêcher leur production, il est possible d'agir à la source des externalités négatives par la réglementation, c'est-à-dire par leur interdiction directe ou indirecte, totale ou partielle. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'établir des règles ainsi que les sanctions nécessaires à leur respect par les agents économiques.

La réglementation est un ensemble des normes édictées par les pouvoirs publics et devant être respectées par les agents économiques. Elle peut consister à interdire certains produits polluants (interdiction des gaz CFC responsables de la dégradation de la couche d'ozone), à encadrer certains procédés de production (normes thermiques pour l'isolation des bâtiments), à fixer des seuils de pollution à ne pas dépasser (normes d'émissions pour les véhicules), à exiger un niveau de qualité de certains produits (qualité de l'eau) ...

Illustrations :
Cet outil a été utilisé dans le cadre du protocole de Montréal en 1987 pour réduire les émissions de

CFC (chlorofluorocarbones), gaz qui sont présents dans la plupart des aérosols et qui sont responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Pour la question du climat la réglementation peut concerner de nombreux domaines : L'UE a pris des mesures pour faire retirer de la circulation les ampoules à incandescence (norme de produit) car leur consommation d'énergie est trop importante. Dans le domaine du transport, et plus particulièrement pour les véhicules légers, des normes d'émission ont été fixées pour les véhicules nouvellement produits à partir de 2012.

La réglementation

Points forts	Points faibles
- Efficacité **environnementale** : • Réduit la quantité de pollution en fixant une quantité à ne pas dépasser : La réglementation est donc une approche par les quantités. • Plafonne ou supprime les pollutions dangereuses aux effets irréversibles (interdiction de produits chimiques) - Faible coût de mise en œuvre pour les pouvoirs publics - Les normes peuvent inciter les entreprises à innover (exemple des constructeurs automobiles)	- La norme n'incite pas les agents économiques à faire mieux que ce qu'elle prescrit : une fois le degré de pollution atteint , les entreprises ou consommateurs n'ont plus aucun intérêt à poursuivre leurs efforts de dépollution. - Ces normes s'imposant uniformément à tous, peut engendrer des inégalités entre les agents économiques (autant aux ménages et entreprises les plus fragiles que les autres). L'uniformité de la norme a des effets négatifs sur les petits producteurs qui peut les conduire à la faillite car le coût économique de mise au norme peut leur être fatal. Alors que pour certains producteurs, la norme est aisément atteinte en réalisant peu d'effort. - Le niveau de pollution optimale est souvent difficile à connaître ce qui rend difficile la définition de la norme. - Les normes d'efficacité énergétique peuvent même paradoxalement provoquer un effet rebond, les agents intensifiant l'usage d'un bien plus économe en énergie. - La norme peut engendrer pour l'État des coûts de contrôle élevé.

B) Intérêt et limites de la taxation et des subventions à l'innovation verte, des instruments incitatifs

Complétez le texte grâce aux termes suivant : internaliser, double incidence, coût, signal-prix, régressive, technologies, subventions, accepter, taxation négative, pollueur payeur,

La taxation correspond au principe du pollueur payeur, visant à internaliser les externalités négatives des agents économiques, en leur faisant individuellement supporter le coût social de leur activité néfaste. Il s'agit d'inciter monétairement les pollueurs à modifier leur comportement. Elle les incite à arbitrer entre son paiement avec maintien de l'externalité négative (la pollution) ou

sa réduction (en diminuant la pollution par des investissements adéquats).
Ainsi, le producteur peut être incité à modifier son mode de production pour diminuer son niveau de pollution, donc de taxes, et améliorer ainsi sa compétitivité. Le système est donc incitatif à la baisse de la pollution, le consommateur ayant lui aussi intérêt à choisir les produits supportant le moins de taxes, donc fabriqués avec moins d'émissions polluantes

Points forts	Points faible
Efficacité économique : calcul coût avantage réalisé par les agents économiques - La taxe donne un signal-prix clair et transparent à l'ensemble des agents économiques à même de modifier leur comportement **Double incidence** : - Première incidence : amélioration de la qualité de l'environnement, les entreprises sont inciter à moins polluer pour ne pas payer la taxe. - Deuxième incidence : les **recettes** perçues grâce à cette taxe peuvent être affectées à l'investissement public dans des technologies propres ou à d'autres secteurs (travail emploi, compétitivité) ou même favoriser la redistribution pour les ménages les plus pauvres. - À moyen et long terme, la taxe peut encourager les agents économiques à investir dans des technologies de production ou de consommation moins polluantes pour minimiser le paiement de la taxe (un prix élevé incite les agents à moins consommer (loi du marché). Les acteurs peuvent faire un calcul coût avantage du paiement de la taxe.	- L'efficacité environnementale n'est pas assurée puisque les agents économiques peuvent continuer à polluer en se contentant de payer la taxe. - La taxe est un instrument difficile à accepter : les producteurs considèrent qu'elle réduit leurs compétitivité, et les consommateurs qu'elle réduit leurs pouvoirs d'achat (exemple du mouvement des gilets jaunes) - La taxe peut se révéler régressive (inéquitable), touchant proportionnellement les ménages les plus modestes (exemple de la taxe carbone, gilets jaunes)

Une alternative à la taxe consiste alors à accorder des subventions aux innovations vertes, comme c'est le cas pour les énergies renouvelables comme l'énergie solaire ou éolienne (EDF s'engageant à racheter à un tarif prédéterminé des quantités d'énergies ainsi produites). Autres exemples: aides financières pour l'isolation, pour l'achat de véhicules moins polluants...Ces subventions sont une "taxation négative": les pouvoirs publics accordent un bonus financier à ceux qui font le comportement valorisé par la subvention. Ces subventions peuvent permettre de développer un marché naissant, lui faisant atteindre une taille suffisante pour réaliser des économies d'échelle, assurant une baisse du coût de production de ces énergies. Mais ces subventions ont un coût (ici, par exemple, supporté par les clients d'EDF via une augmentation de leur facture d'énergie), et il existe des risques que les pouvoirs publics ne subventionnent pas les secteurs les plus pertinents, ou qu'ils subventionnent des secteurs qui auraient de toute façon investi sans aide des pouvoirs publics.

C) Intérêt et limites des marchés des quotas d'émission, entre incitation et réglementation

Complétez le texte avec les termes suivants : augmenter, dépasser, prix, quotas d'émission, dépolluer, technologies, maximale, l'offre et la demande, spéculation, dépolluer.

Lancé en 2005 dans l'Union européenne dans l'objectif de réduire les émissions de GES, suite aux accords de Kyoto, le **marché de quotas d'émissions européen** combine contrainte réglementaire et incitation monétaire.

Du côté réglementaire, les autorités européennes attribuent individuellement aux principales entreprises polluantes des quotas d'émission de gaz à effet de serre à ne pas dépasser (par exemple, au niveau de l'Union européenne, la quantité globale en tonnes d'émissions de CO2 acceptable par an). Mais du côté incitatif, les entreprises qui ont pollué moins que leur quota peuvent vendre sur un marché financier leurs quotas restant, tandis que celles qui ont pollué plus qu'autorisé ont le droit d'acheter sur ce même marché les quotas vendus. Sur ce marché, le prix de la tonne de CO2 se fixe donc en fonction de l'offre et de la demande de quotas d'émission.Si la demande est supérieure à l'offre, le prix du quota d'émission doit augmenter et inversement.

Points forts	Points faible
-C'est l'État en l'occurrence la commission européenne qui fixe chaque le montant des quotas de CO2 que les entreprises concernées peuvent utiliser et de ce point de vue il peut déterminer les quantités maximales qu'elles peuvent émettre : donc cela est potentiellement efficace d'un point de vue environnementale. - Les entreprises sont libres de faire leur arbitrage entre polluer et acheter des quotas en plus ou au contraire investir dans des technologies moins polluantes et vendre leurs quotas - Bonne acceptation de la part des entreprises.	- Le bon fonctionnement de ce marché dépend néanmoins du prix de la tonne de CO2 et donc de la quantité de quotas en circulation. Si trop de quotas sont distribués (comme cela a été le cas) le prix sera faible et l'incitation à dépolluer le sera aussi. Ainsi, entre 2008 et 2013, suite à la crise financière, le prix du quota de CO2 s'est effondré ce qui n'a pas permis au marché de fonctionner correctement. (faible efficacité environnementale en cas de prix faible) - Un marché de quotas n'est applicable que pour de grandes installations. Or ces installations ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des émissions totales. Toutes les autres activités émettrices ne sont pas concernées par le processus d'allocation et quotas, et ne peuvent pas l'être compte tenu de leur taille. -Risque de spéculation : les particuliers peuvent avoir accès au marché du carbone, certains achètent uniquement pour les revendre.